

SÉJOURS PARENTS / ENFANTS

Partager des temps de répit et de loisirs dans un cadre soutenant et sécurisé.



Séjours encadrés



Séjours de répit familial



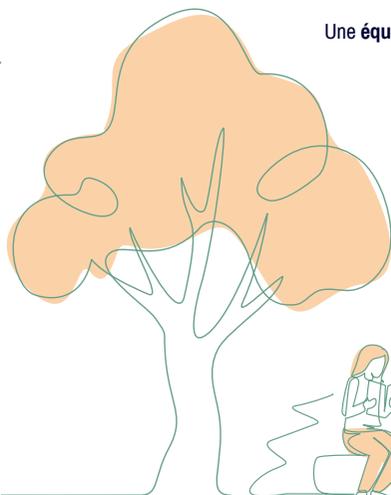
Séjours de répit parental

Les séjours parents/enfants se déclinent en trois dispositifs pour répondre au plus près des besoins des familles.

Ils permettent à des parents et leurs enfants de partager des temps de répit et de loisirs dans un cadre soutenant et sécurisé.

Nous pouvons accueillir jusqu'à trois familles sur un même lieu avec une même équipe d'encadrement.

Kalyva s'engage à vos côtés...



Une équipe pluridisciplinaire composée de moniteur-éducateur, TISF, animateur, maîtresse de maison, responsables assure une présence continue, bienveillante et soutenant tout au long du séjour.

Notre équipe vous reçoit à Muret, en cœur de ville pour bénéficier des transports, des pistes cyclables, des services, des activités culturelles et sportives de proximité, avec une fenêtre sur la nature et les Pyrénées.

HORAIRES D'OUVERTURE

Les week-end
du samedi 10h au dimanche 17h

Durant les vacances scolaires (toutes zones)
du lundi 10h au vendredi 17h



LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL
SÉJOURS • FORMATION

8 boulevard Joffrey
31600 MURET
07 56 93 69 54
contact@kalyva.fr

 www.kalyva.fr



Siège social : 8 boulevard Joffrey – 31600 MURET • SAS Kalyva au capital 12000€ • N° 909 629 768 au RCS de Toulouse

Les séjours encadrés

Ces séjours s'adressent à des parents qui ne bénéficient pas d'un droit de visite et d'hébergement. Ils permettent à des parents et leurs enfants de partager des temps du quotidien mais aussi de loisirs et de détente dans un cadre sécurisé garanti par la présence de professionnels.



Les séjours de répit familial

Ces séjours s'adressent à des familles confrontées à une situation d'épuisement physique et/ou psychique. Ils visent à prévenir les situations de burn-out parental et de violences ordinaires et rétablir des rapports familiaux plus sereins.

Les séjours de répit parental

Ces séjours s'adressent à des parents confrontés au handicap d'un enfant, en situation d'épuisement physique et/ou psychique ou dans l'attente d'une place en établissement.

Nos OBJECTIFS

Proposer des supports au maintien de la **relation parents/enfants** dans des modalités de rencontres encadrées

■
Soutenir les parents dans leurs compétences et garantir la **sécurité** physique et psychique des enfants

■
Proposer un temps propice à la **construction de souvenirs positifs** à travers le partage d'**activités de loisirs**.

Les MODALITÉS

Une orientation par les **services prescripteurs** (ASE, services habilités, justice, ...)

■
Une **rencontre des parents et des enfants** avant le premier séjour afin de mieux cerner leurs besoins et attentes

■
La possibilité de **rapports d'observation** adressés conjointement aux services prescripteurs et aux parents.

Nos OBJECTIFS

Proposer à des parents et leurs enfants un **temps de pause** hors des contraintes et éventuelles tensions du quotidien

■
Soutenir ou relayer ponctuellement les parents dans les actes du quotidien pour leur permettre de réinvestir la relation à leurs enfants de manière plus sereine

■
Proposer un temps propice à la **construction de souvenirs positifs** à travers le partage d'**activités de loisirs**.

Les MODALITÉS

Une orientation par les **services partenaires ou prescripteurs** (CAF, CCAS, ASE, services habilités, ...)

■
Une **prise de contact avec les familles** avant le premier séjour afin de mieux cerner leurs besoins et attentes

■
Un **bilan partagé/enquête de satisfaction** à l'issue du séjour pour améliorer la qualité du service rendu.

Nos OBJECTIFS

Proposer à des parents, accompagnés de leur enfant, un **temps de pause** dans les contraintes du quotidien liées au handicap

■
Soutenir ou relayer les parents pour leur permettre de prendre du temps pour eux et de réinvestir la relation à leurs enfants de manière plus sereine

■
Proposer un temps propice à la **construction de souvenirs positifs** à travers le partage d'**activités de loisirs**.

Les MODALITÉS

Une orientation par les **services partenaires ou prescripteurs** (ARS, Etablissements médico-sociaux, CAF, CCAS, ASE, service habilités, ...)

■
Une **rencontre avec les familles** avant le premier séjour afin de mieux cerner leurs besoins et attentes

